

Initiatives ministérielles

partenaires égaux, au règlement de la crise à laquelle nous devons faire face, si nous ne leur apportons pas l'aide voulue à cette fin. Si nous adoptons ce projet de loi, nous refuserions d'honorer nos obligations envers le tiers monde; cela reviendrait à dire que nous sommes disposés à souscrire à cette initiative du gouvernement et à de nombreuses autres.

Notre opposition est ferme. Je tiens à dire que je suis très déçue de constater que le Parti libéral s'incline devant les adeptes du marché libre qui jugent nécessaire d'adopter ce projet de loi. Même si les pays du tiers monde n'ont pas de loi concernant la protection des obtentions végétales, ils ne sont pas à l'abri des pressions auxquelles nos agriculteurs sont soumis. M. James Thomas, qui travaillait auparavant pour Agriculture Canada et maintenant pour un consortium de développement international, constate que la Bolivie ressent déjà les effets d'une réduction de la concurrence dans le domaine des semences parce que les multinationales ont déjà acheté plusieurs petits fournisseurs et alors ne fournissent plus qu'une seule gamme de semences très rentable parmi celles qu'elles ont achetées.

C'est donné carte blanche aux multinationales pour les inviter à venir s'emparer des ressources, à s'enrichir sans dédommager financièrement les gens qui ont exploité en premier ces ressources. On assiste vraiment, comme l'a fait remarquer mon collègue de Mackenzie, au pillage des ressources du tiers monde.

Pour conclure, je voudrais rappeler les raisons pour lesquelles, nous du Nouveau parti démocratique, nous sommes si fermement opposés à ce projet de loi pour des raisons économiques, des raisons morales et des raisons ayant trait au développement international.

Les quatre arguments que j'ai invoqués dans ce discours étaient: 1) la propriété intellectuelle, 2) le droit des agriculteurs dans les pays en voie de développement à être récompensés pour avoir mis au point des variétés de semences que nous avons utilisées à notre profit, 3) toute la dynamique du commerce et l'universalisation du commerce et 4) l'érosion génétique.

Madame la présidente, ce sera un bien triste jour si nous adoptons le projet de loi C-15. Je sais que la quantité de courrier que j'ai reçu à ce sujet n'est pas proportionnelle au degré d'information de la collectivité. Les gens qui sont au courant connaissent les filières et sont très actifs dans leurs collectivités. Je sais que ces gens vont continuer à rendre très mal à l'aise le Parti libéral qui appuie ce projet de loi. La position de notre parti est claire. Nous pensons que c'est un mauvais projet de loi pour le Canada et pour le monde.

• (1530)

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Madame la Présidente, je tiens à féliciter ma collègue pour l'excellent discours qu'elle a prononcé sur cette question qui revêt une grande importance non seulement pour notre pays, mais aussi pour le monde entier, ainsi qu'elle l'a si bien fait remarquer.

Je me demande si la députée pourrait ajouter combien nous sommes redevables aux agriculteurs du tiers monde pour avoir protégé le stock génétique pendant des siècles.

Mme Hunter: Madame la Présidente, c'est un plaisir pour moi que de parler de mon expérience personnelle en cette matière.

Pendant mon séjour en Afrique au service d'OXFAM Canada en 1986, je me suis rendue dans le nord de l'Éthiopie, dans une région que les Éthiopiens appellent Érythrée. C'était un pays dévasté par la guerre et par la famine. Or, j'ai visité plusieurs fermes expérimentales qui faisaient des choses prodigieuses dans des conditions extrêmement difficiles.

Madame la Présidente, vous avez vu à la télévision des images de ce pays en proie à la famine. Vous pouvez sans doute imaginer quelle était la situation.

Ces fermes expérimentales sont le fruit de recherches poursuivies pendant des centaines d'années. Les habitants de l'Érythrée ont, grâce à leur travail et à leurs connaissances, mis au point des variétés végétales qui résistent particulièrement bien aux conditions de leur région. Ils ont créé une sorte de jardin d'Éden. Ce sont ces gens-là qu'il faut remercier.

L'Éthiopie a déjà été la terre nourricière du monde, comme je l'ai dit dans mon allocution. Nous encourageons maintenant les pays en développement à s'intégrer à l'économie mondiale et nous leur arrachons ainsi leur savoir. Nous nous approprions leurs connaissances. Nous les volons. Nous les utilisons et nous ne payons pas pour ce service.

Comme je l'ai dit, ce projet de loi concernant la protection des obtentions végétales affaiblit la position du tiers monde. La vie de centaines de milliers de personnes dépendait du succès des variétés de semences utilisées à la petite ferme expérimentale que j'ai visitée dans le nord de l'Éthiopie.

Le principe moral de ce projet de loi se résume à ceci: si nous décidons de ne pas payer ces ressources, nous avons l'obligation d'aider ce pays en lui fournissant des vivres, en augmentant l'aide au développement et en utilisant divers autres moyens. Nous ne faisons rien de tout cela parce que nous ne voulons pas nous mêler des complications politiques de ce pays.